



## Sobac à la rencontre d'agriculteurs à Wickerschwihr

# La vie dans la terre

**Société aveyronnaise spécialisée dans la fertilisation alternative utilisant des micro-organismes, Sobac a rencontré récemment des agriculteurs de la région à Wickerschwihr pour leur présenter une nouvelle philosophie.**

**L**aisser des micro-organismes faire le travail de fertilisation plutôt qu'épandre phosphates ou nitrates, tel est le pari de Sobac, qui propose aux agriculteurs des amendements organiques de fertilisation. "Nous proposons deux produits contenant des micro-organismes, en majorité des champignons du sol, et pour le reste des bactéries, des micro-algues et des lichens. Il s'agit d'une part d'un granulé, commercialisé sous la marque déposée Bactériosol, qu'il fait épandre sur les parcelles de cultures arboricoles, maraîchères ou céréalières. Les micro-organismes qu'il contient fixent l'azote et le carbone de l'air, ainsi que les sels minéraux des roches. Et d'autre part d'un additif de compostage, une poudre commercialisée sous la marque déposée **Bactériolit** contenant des minéraux naturels et une sélection de végétaux naturels compostés, pour activer la transformation des fumiers et lisiers en humus", explique Raymond Fabre, co-gérant de Sobac. Ce concept propose de semer de la vie dans les terres. "Ce procédé est basé sur la relation sol-plante-animal-santé. Avec un sol vivant, et par conséquent des plantes équilibrées, il est possible de faire des économies d'intrants et d'améliorer la santé des animaux", ajoute Raymond Fabre.

En effet, avec ce procédé, au lieu de se décomposer en ammoniac ou gaz à effet de serre, et en effluents liquides polluants comme les nitrates, l'azote des fumiers et lisiers est stocké sous forme d'azote organique humide et peut entiè-

rement être consacré à la fertilisation. Les agriculteurs peuvent réduire, voire supprimer, leurs épandages d'engrais parce que les plantes sont plus robustes. Et cela permet d'obtenir des rendements de même niveau, voire supérieurs.

Les éléments nutritifs fixés sous forme humique, ou sous forme liée à l'humus, restent disponibles pour nourrir les plantes au moment où elles en ont vraiment besoin. Ainsi fixés sur le complexe argilo-humique, ils sont moins lessivés et réduisent donc la pollution des eaux.

### L'importance du méteil

Michel Lepertel, nutritionniste, est intervenu pour évoquer les rations alimentaires des animaux. Selon lui, le maïs ensilage ne doit pas être l'alimentation privilégiée des ruminants. "D'autres fourrages, excellents, offrent des résultats aussi bons tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. C'est le cas du méteil, mais aussi du mélange prairial "10 plantes". Les rations alimentaires riches en fourrages "méteil/10 plantes", théoriquement riches en azote soluble, font apparaître une baisse du taux d'urée dans le lait. Elle est liée à la structure de la fibre, mais surtout à une teneur en protéines nettement supérieure. Un fourrage produit selon ce concept est beaucoup plus digeste, même si visuellement, la plante est identique à celle produite en conventionnel. Ses composants sont complètement différents."

Pour Michel Lepertel et Sobac, dans de telles rations, les végétaux, de par leur valeur énergétique et la qualité de leurs protéines, assurent un temps de présence dans le tube digestif suffisant pour garantir la dégradation maximale du bol alimentaire.

Après ces deux conférences, les agriculteurs présents ont découvert, à l'occasion d'un tour de plaine, des parcelles de méteil et de prairies multispécies.

Jean-Michel Hell

### Le méteil

**Le méteil est un mélange de céréales. Pour l'alimentation humaine, il s'agit traditionnellement d'un mélange de blé et seigle. Pour l'alimentation des animaux, il est produit par la culture en association de plusieurs céréales, comme le blé, l'orge, l'avoine, et d'autres espèces comme le pois fourrage ou la vesce. En France, une définition légale du méteil figure à l'article R. 666-30 du Code rural : "La dénomination méteil est réservée au produit de la culture et du battage d'un mélange de blé et de seigle, mélange dans lequel le seigle entre pour la proportion de 50 % au moins, à l'exclusion de tout mélange de blé et de seigle effectué postérieurement au battage."**